

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs

Rosa Parks 2020-2021



Équipe de direction

Carine INCERTI FORMENTINI

2 Place Anatole France (Maternelle) - 93310 - LE PRE SAINT-GERVAIS

01 49 42 70 12

Sommaire

Introduction :	2
PROJET PEDAGOGIQUE	3
I. Présentation organisme : UFCV	3
II. Présentation de la ville et orientation PEGG :	4
III. Public accueilli :	5
1. Caractéristiques du Public :	Erreur ! Signet non défini.
2. Accueil d'enfants porteurs de Handicap :	9
3. La place des familles :	9
4. Bilan de l'année :	9
IV. Mes intentions	10
Objectifs généraux et opérationnels du directeur :.....	10-10
V. Les Moyens Humains :	10
1. La coordination :	10
2. L'équipe de direction :.....	13
3. L'équipe d'animation :	Erreur ! Signet non défini.
4. La charte de l'équipe d'animation :	14
PROJET DE FONCTIONNEMENT	15
I. La vie quotidienne :	Erreur ! Signet non défini.
1. Organisation Globale :	Erreur ! Signet non défini.
2. Protocole sanitaire :	Erreur ! Signet non défini.
3. Règles de vie :.....	18
II. Organisation des activités :	18
III. Sécurité :	Erreur ! Signet non défini.
1/ Sécurité du public.....	Erreur ! Signet non défini.
2/ Prévention des incendies et procédures.....	Erreur ! Signet non défini.
3/ Suivi sanitaire.....	Erreur ! Signet non défini.
4/ Sécurité alimentaire	Erreur ! Signet non défini.
5/ Les sorties	Erreur ! Signet non défini.
6/ Les déplacements.....	Erreur ! Signet non défini.

7/ Les locaux Erreur ! Signet non défini.

IV. Evaluation : Erreur ! Signet non défini.

V. Annexe : 29

INTRODUCTION :

L'accueil de loisirs de Rosa Parks est un cadre de vie où doivent être favorisés le développement et l'épanouissement de l'enfant : c'est un environnement agréable, chaleureux, pédagogique et éducatif qui doit permettre à l'enfant de se construire, d'apprendre à « vivre ensemble », de développer sa créativité et d'éveiller sa curiosité à travers de nouvelles choses qu'elles soient culturelles ou sportives.

Lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, l'accueil de loisirs est une structure où l'enfant est reconnu et respecté en tant qu'individu c'est pour cela que les rapports enfants/animateurs doivent s'inscrire dans un contexte de convivialité et de réciprocité dans le respect de chacun, dans la politesse, l'écoute, l'échange et la tolérance.

L'équipe d'animateur est à la fois un repère de jeux et d'autorité pour l'enfant offrant un environnement sécurisant et agréable autour de l'enfant.

Il me semble nécessaire de permettre à chacun de se sentir acteur de ses temps de loisirs. La vie en collectivité se doit d'être cadrée avec un large choix pour l'enfant ce qui permettra son épanouissement, sa liberté d'expression, de proposer et de faire ses propres choix. Il doit être au centre de l'activité. L'enfant peut alors avoir des responsabilités à sa mesure qui lui permettra de découvrir ses capacités d'expression, de proposition et de choix à travers la préparation d'activités manuelles, culturelles ou sportives et qui favorisera l'autonomie de chacun. L'équipe d'animation tiendra compte aussi des rythmes et des besoins des enfants par, notamment, un aménagement des locaux adaptés à des attentes diverses et variées (ex : coins de lecture, jeux de construction, jeux de société....)

Tous les moments de la journée sont importants, ce sont des moments de partage, d'écoute et de décision, l'équipe d'animation ne doit surtout pas le négliger, ce sont des moments privilégiés où l'enfant apprend, découvre et se construit.

Enfin, l'équipe d'animation doit installer une relation de confiance aussi bien avec les enfants qu'auprès des familles, c'est la clé essentielle. L'équipe encadrante est au cœur de l'accueil en veillant aussi bien à la qualité de ce dernier, qu'à la sécurité et au bien-être de l'enfant en oubliant pas les parents.

Ce Projet Pédagogique contient des bases communes à l'équipe d'animation et repose sur des pratiques cohérentes avec nos objectifs. Nous souhaitons que celui-ci soit un document de travail, un outil de communication et d'évaluation de nos pratiques et surtout qui se doit d'être compris par tous (*animateurs, parents, mairie, l'école et partenaires divers*).

PROJET PEDAGOGIQUE

I. Présentation organisme : UFCV

La coordination des accueils de loisirs UFCV se trouve au 21, rue Jules Jacquemin au Pré st Gervais.

L'UFCV a son siège au 140 Avenue Jean Lolive, 93500 Pantin. Elle est implantée dans chaque région de France.

Convaincue que la construction d'une société respectueuse de chacun passe par des expériences de vie qui conjuguent épanouissement personnel et vie collective.

Consciente d'un contexte social où l'individualisme et la compétition conduisent au repli et à la fragilisation des plus faibles. L'UFCV propose un projet laïc, humaniste et ambitieux reposant sur la considération de l'autre et sur la valorisation des lieux d'accueil et de séjours de vacances et de loisirs.

Favoriser l'engagement dans le cadre de projets individuels et collectifs. Nos valeurs sont celles d'une éducation partagée entre les différents acteurs.

Promouvoir la personne, lui reconnaître des compétences, des particularités, une intégrité : nous souhaitons transmettre une image positive et valorisante de la jeunesse.

Lutter contre toutes les formes d'exclusion, être un acteur éducatif, en étant vigilant e permanence aux questions de tolérance, de solidarité, en agissant contre les sentiments de méfiance et d'insécurité.

II. Présentation de la ville et orientation PEGG :

a) L'accueil de loisirs «Rosa Parks» se situe en centre-ville au 1 Place Anatole France. Le Pré-Saint-Gervais est une commune française située dans le département de la Seine-Saint-Denis en région Île-de-France. Elle est limitrophe au sud et à l'ouest de Paris, au nord-est de Pantin et à l'est des Lilas. La commune est édifiée sur le flanc nord de la colline de Belleville.

Le Pré-Saint-Gervais est, en superficie, la plus petite commune du département de la Seine-Saint-Denis, avec seulement 70 hectares. C'est d'autre part la commune de Seine-Saint-Denis avec la plus forte densité, et l'une des plus densément peuplées de France avec plus de 25 000 habitants au km².

La commune est longée par le boulevard périphérique de Paris et desservie par les sorties porte du Pré-Saint-Gervais (sortie chaussée intérieure), porte des Lilas ou encore porte de Pantin.

Rosa Parks accueille des enfants de maternelle.

b) Orientations de la ville (PEGG) :

Nous avons retenu 1 orientation qui nous semble importante au vu du diagnostic que nous avons effectué et qui correspond à l'accueil de notre public :

CITOYENNETE ET REUSSITE EDUCATIVE :

Axe 1 :

- Mettre les enfants en situation d'égalité en leur offrant un accès à la culture dans son acception la plus large pour développer ses talents, ses potentialités et sa sensibilité.

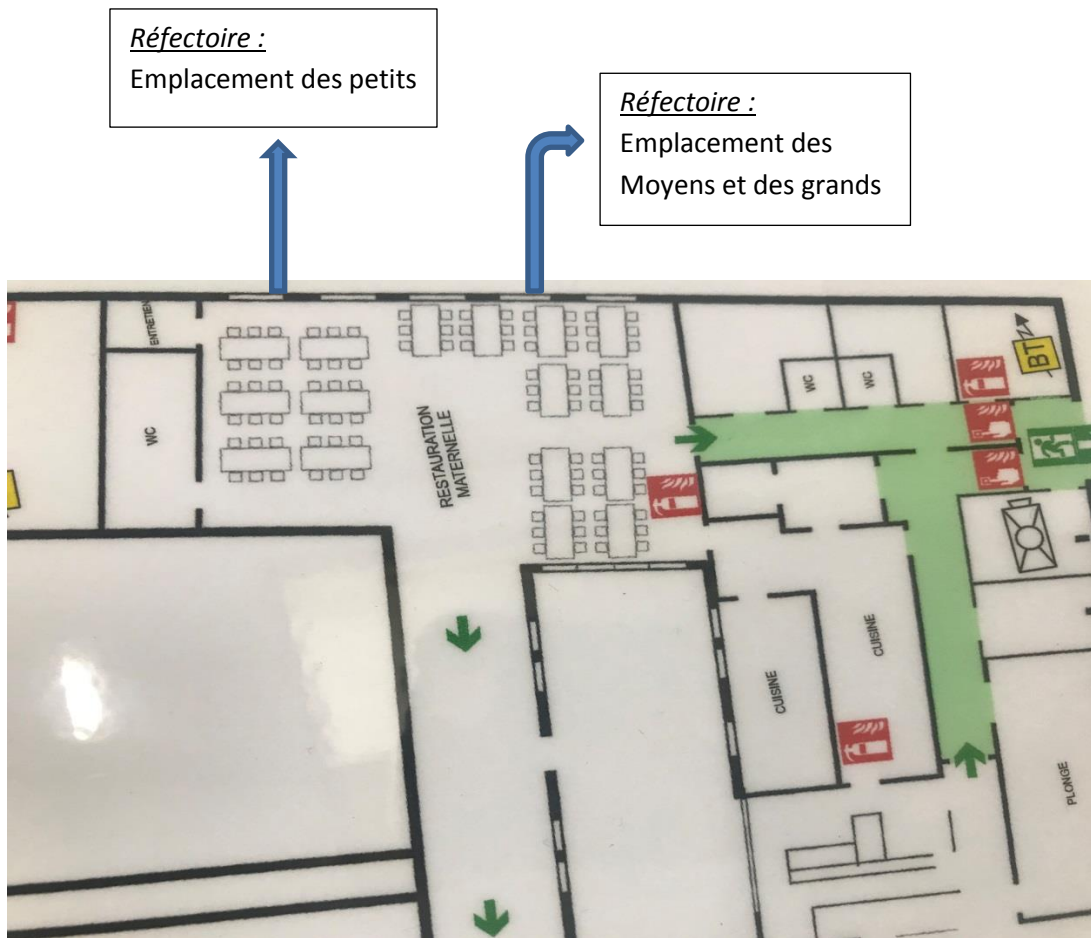
Axe 2 :

- Initier, développer et soutenir une conscience citoyenne et éco-citoyenne des enfants en leur donnant des repères et des clefs de compréhension de la société, sollicitant le développement de leur personnalité et de leur libre arbitre, et en favorisant la citoyenneté active.

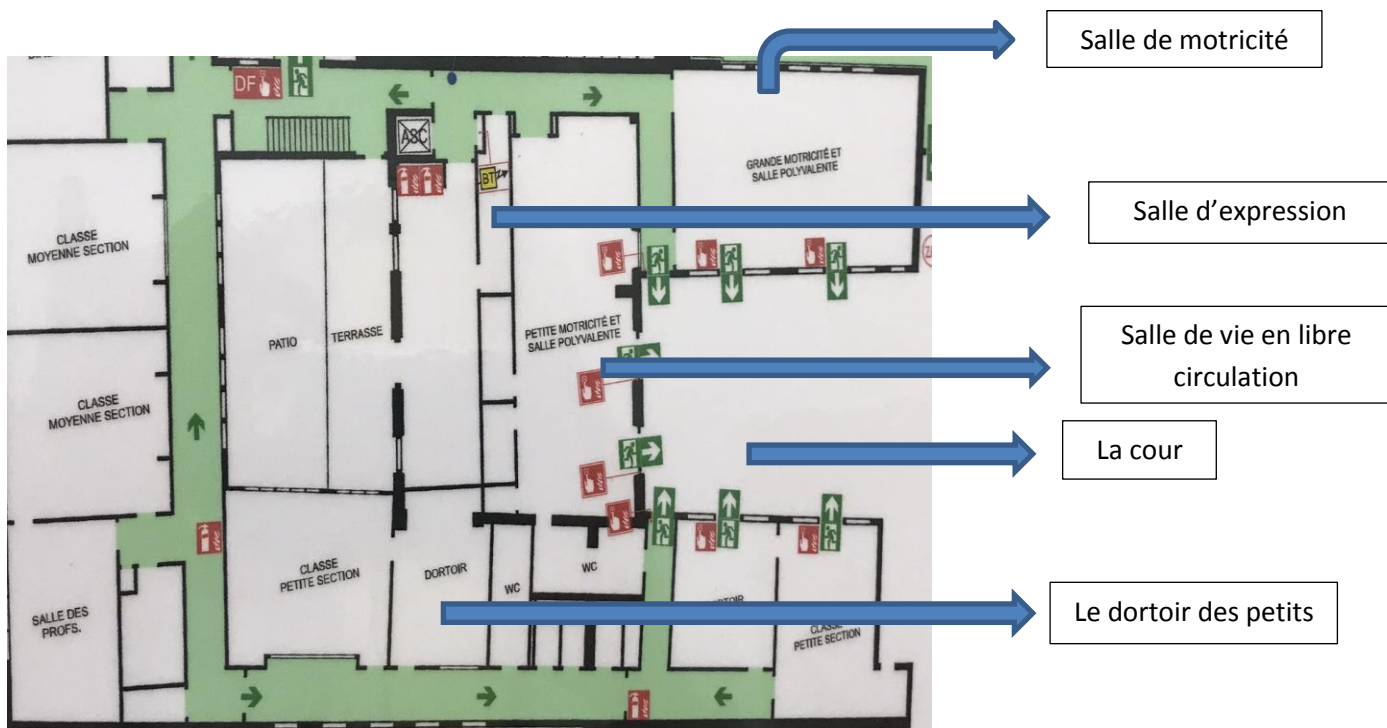
Plan de la structure

Ci-dessous vous trouverez le plan des espaces que nous avons à notre disposition :

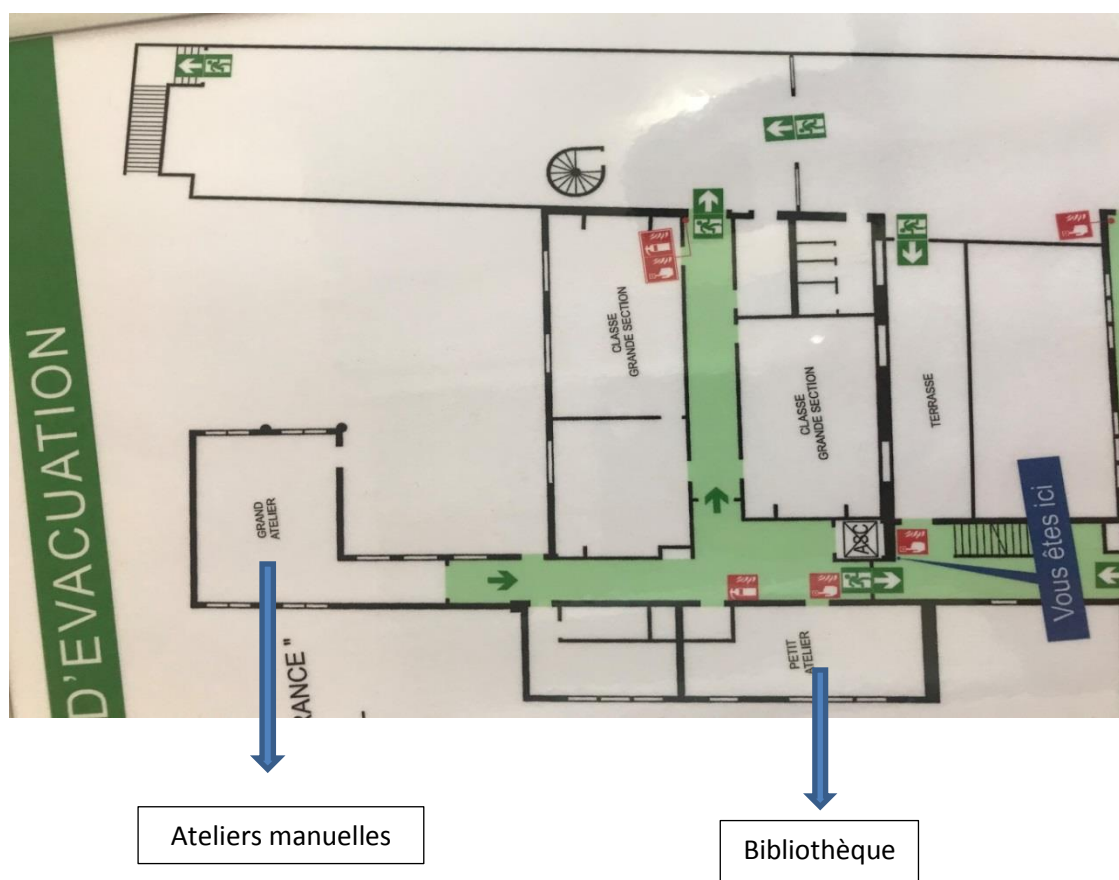
Sous-sol :



Rez de chaussée :



1^{er} étage :



Le bureau de la direction se situe dans l'école Anatole France élémentaire.

La structure accueil des enfants sur différents temps tout au long de l'année qui se définissent 3 temps :

- **Temps périscolaire :**
 - Accueil matin : 7h30-8h30
 - Accueil soir en maternelle :
 - 16h15-16h45 gouter et ouverture des portes aux familles
 - 16h45-17h30 ateliers découvertes
 - 17h30-18h30 Accueil périscolaire et ouvertures des portes aux familles
- **Le Mercredi :**

- 7h30 à 9h00 : Accueil périscolaire
 - 9h00 à 12h00 : Temps d'activité
 - 12h00 à 12h10 entrée/sortie
 - 13h20 à 13h30 entrée/sortie
 - 13h30 à 16h30 temps d'activité
 - 16h30 à 18h30 les portes sont ouvertes aux familles.
- **Vacances :**
 - De 7h30 à 18h30 – les portes sont ouvertes aux familles à partir de 16h30

Les Vacances

Pendant les vacances, la collectivité a fait le choix de regrouper les accueils de loisirs :

- les enfants de l'école maternelle Rosa Parks sont accueillis sur la structure Nelson Mandela située au 35, rue de Stalingrad.

Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis dans nos structures, sur réservation.

Les formulaires sont à la disposition des familles à la coordination des accueils de loisirs ou directement sur les structures. Une fois renseignés, ils peuvent être remis à la coordination ou transmis par voie électronique.

Le délai pour effectuer une réservation est d'environ 3 semaines avant le début des vacances. Le délai pour annuler une date réservée est d'une semaine.

III. Public accueilli :

➤ Nombre d'enfants accueillis en moyenne :

Le nombre moyen d'enfants accueillis est très variable selon les temps d'accueil.

Accueils du matin

- Temps payant de 7h30-8h30 :
 - En maternelle : environ 15

Accueils soir - Pendant les Ateliers de découvertes (dont temps du goûter)

- En maternelle : environ 80 (de 16h15 à 17h30)

Accueils soir - Après les ateliers de découvertes

- En maternelle : environs 45 (de 17h30 à 18h30)

Les mercredis

- En maternelle : environ 45 enfants

Certains enfants sont présent sur notre structure pratiquement tous les jours et sont là très tôt le matin et repartent pratiquement aux heures de fermetures (18h30). Ces enfants sont donc très souvent fatigués et passe très peu de temps avec leur famille. Nous avons donc une attention toute particulière à leur égard.

1. Caractéristiques générales du public : Voir en annexe

2. Accueil d'enfants porteurs de Handicap :

Les loisirs constituent une rupture, un changement d'habitudes, de rythme de vie. Ils constituent aussi un espace favorisant les rencontres, les regards différents. C'est pour cela qu'il faudra veiller à instaurer un dialogue avec tous les enfants pour favoriser son intégration et garantir un accueil de qualité en toute sécurité pour chacun.

L'enfant porteur de handicap, comme tout un chacun, a besoin de profiter de ses loisirs tout en tenant compte de ses besoins et en lui offrant un environnement adapté (accessibilité, suivi sanitaire, activités adaptées....). Il s'agira pour cela de favoriser en amont des rencontres avec les familles, de proposer des temps d'adaptation, de prendre consciencieusement les consignes du personnel médical et les familles ce qui sera primordiale pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. L'accueil de loisirs Rose Des Vents ne peut malheureusement pas intégrer un enfant en situation de handicap physique (fauteuil roulant) car la structure ne le permet pas.

La Mairie du Pré Saint Gervais ainsi que l'Ufcv s'est engagée à mettre des animateurs supplémentaires dans les équipes accueillant des enfants en situation de handicap, qui bénéficie par ailleurs d'une AVS dans le cadre scolaire, afin d'offrir un meilleur encadrement.

3. La place des familles :

Conscient du rôle de coéducation que représente l'espace d'un ACM, nous pensons primordiale la relation aux familles.

L'équipe d'animation facilitera la parole entre l'enfant et ses parents « je raconte ma journée » et ils pourront retranscrire les actions et les évolutions de leurs enfants avec le souci d'un regard bienveillant et valorisant.

En cas de difficulté, un dialogue avec les parents permettra de mieux adapter des postures d'accompagnement.

Dès le début de l'année, nous mettons en place un trombinoscope représentant l'équipe d'animation sous forme de photos. Ce qui permet aux familles (*enfants et parents*) d'identifier les différents interlocuteurs sur la structure et sur les différents temps de la journée. C'est un formidable outil de communication.

Une première réunion avec les parents a lieu en début d'année scolaire pour présenter l'équipe, le projet pédagogique et les différents projets d'animation ainsi que les actions. D'autres réunions se mettront en place dans le courant de l'année pour poursuivre notre communication.

L'animateur à l'écoute des parents : il les renseigne sur le fonctionnement, les activités, le déroulement et le bilan de la journée ce qui favorise un échange individualisé et pour les maternelle un accompagnement à la séparation.

L'information animateurs/parents passe également par l'intermédiaire des enfants, ainsi que par des moyens d'affichage (*qui peuvent être réalisés avec des enfants*). La sensibilisation auprès des enfants est un facteur important de réussite de l'activité, de la sortie,...

A travers les inscriptions, les réservations et dans le quotidien, les parents communiquent très largement avec l'équipe d'animation. Nous pouvons ainsi leur donner de plus amples informations sur la vie de leur enfant à l'accueil de loisirs et leur faire connaître le contenu du projet pédagogique et de nos échanges en réunions d'équipe. Pour compléter l'information, nous organisons des accueils parents, des évènementiels qui ont lieu plusieurs fois par an (*Gouter parent, des expositions, des soirées familles...*).

Avant chaque période de vacances scolaire, une plaquette de programmation est distribuée à l'ensemble des parents, qui décrit nos actions principales (*thématique, sorties, activités phares,...*).

Tous les soirs, dès que le (s) parent (s) a récupéré son (ses) enfant (s), il se doit de remplir le carnet de suivi des départ. Ce moment est très important quant aux relations avec les familles, c'est un instant privilégié pour partager sur la journée de l'enfant.

IV. Bilan de l'année

Pour pouvoir travailler sur les objectifs que nous avons décidé de mettre en place, nous avons auparavant fait un constat et un bilan du projet pédagogique de l'année 2019-2020.

Tout d'abord, nous avons fait le choix de sensibiliser les enfants au développement durable et plus particulièrement au recyclage. L'objectif a été très largement atteint avec des thèmes abordés clairs pour la grande majorité des enfants. Nous avons créé un petit parcours de mini-golf qu'avec du matériel de récupération donc les enfants sont fier et y prennent grand soin mais également un grand perroquet et un colibri pour le char de notre carnaval. Nous continuerons cette démarche cette année en abordant d'autres thèmes pour leur avenir.

Nous devons également permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs et de faire des choix, cet objectif a été atteint. Les enfants ont pu selon leur propre besoin choisir leurs activités et nous faire des propositions innovantes.

Nous avons malgré tout noté qu'un objectif n'a pas pu être totalement atteint concernant la mise en place des règles de vie en concertation avec les enfants. C'est pour cela que cette année, nous allons poursuivre cet objectif en apportant des améliorations avec de nouvelles idées.

Constat des besoins actualisés pour les enfants :

Difficulté de langage, un âge où l'enfant a besoin d'exprimer sa personnalité de pouvoir dire et choisir

Constat des besoins actualisés pour les familles :

Les familles puissent prendre part à la vie de l'accueil de loisirs de leur enfant et voir leur évolution dans différent domaine tout au long de l'année et favoriser et accentuer les échanges.

Objectifs généraux :

1/ Amener chaque enfant à développer ses capacités d'expression, à s'épanouir au sein d'un groupe et à favoriser la construction et l'expression de sa pensée.

Les moyens :

- Participation à l'élaboration des règles de vie, à leur utilisation au quotidien et à leur régulation
- Réunion d'enfants le matin « comment ça va ? », après chaque activité quels ressentis ? Les projets ?, après un évènement indésirable mise en place sous forme de scénette théâtre de marionnettes interactif « qu'en pensez-vous ?
- L'heure du conte : le petit rendez-vous rituel de la journée : apport de vocabulaire, construction de phrase et participation interactive au déroulement
- Les animateurs favorisent le dialogue entre les enfants à tous les moments de la vie quotidienne, jeux, activité et encourageront l'expression personnelle associant le plus possible les enfants à l'organisation et aux choix des projets.

2/ S'approprier divers outils d'expressions et l'amener à la créativité

Les moyens :

- Mettre en place de programmes d'activités, répondant aux besoins des enfants
 - expressions corporelles
 - sportives
 - manuelles
- Proposition d'activités d'expression corporelles diverses :
 1. appropriation de quelques éléments de la langue des signes
 2. activité autour des sentiments
 3. apport du « kit d'expression personnelle » donnant à l'enfant accès au matériel support de créativité
 4. organisation générale des activités : les animateurs apportant divers outils et laissant place à la créativité dans leur utilisation

3/ Sensibiliser les enfants au développement durable et à l'éco-citoyenneté

Les moyens :

- Participer aux ateliers mis en place dans les différents jardins partagés de la ville ou nous ferons le lien avec le Défi Eco-mômes
- Mettre en place au quotidien des activités manuelles à base de matériaux de récupération :
 - Travailler avec le service développement durable de la mairie.
 - Nous mettrons en place une boîte à idées afin de récolter les envies des enfants.

Tout au long de l'année nous travaillons avec du matériel de récupération pour certaines de nos activités. Cette année nous demandons à l'équipe de mettre en place encore plus d'activités autour de matériel recyclé.

Défi Eco-mômes :

Nous avons souhaité inscrire l'accueil de Loisirs Rosa Parks à ce défi. Nous avons donc demandé aux animateurs de réaliser au moins une activité autour du développement durable dans leur projet

d'animation. Nous avons aussi des projets qui sont directement liés au défi Eco-mômes que vous trouverez ci-dessous dans nos projets d'animation.

La communauté de communes « EST ENSEMBLE », qui regroupe 9 villes de Seine-Saint-Denis, propose un projet de mobilisation des plus jeunes autour de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Ainsi il propose aux accueils de loisirs de participer au « défi Eco-Mômes » visant à développer les connaissances des animateurs et des enfants en matière de développement durable.

- Mettre en place des temps d'échange et des outils permettant d'évaluer le degré de satisfaction des enfants :

Nous recueillerons l'avis des enfants sur les activités et le déroulement de la vie quotidienne. Chaque mercredi soir nous mettrons en place un système de « satisfaction enfants » à l'aide de trois boîtes à smiley : chaque soir avant de partir ils placeront le smiley qui correspond à la journée qu'ils auront passée (humeur, activité, repas, temps calme, sieste.....), soit dans la boîte 😊 s'ils ont aimé leur journée, dans la boîte 😐 s'ils ont aimé moyennement leur journée et dans la boîte ☹ si la journée ne leur a pas plus du tout.

- Créer et Mettre en place des règles de vie en concertation avec les enfants :

Nous mettrons en place dès le début de l'année des temps de forum avec les enfants afin de mettre en place les règles de vie à travers des supports visuels créés avec les enfants. Une boîte à idées sera mise en place

V. Les Moyens Humains :

1. La coordination :

- Responsable des Accueils de loisirs : Romain CECCARINI
- Coordinatrice pédagogique :
- Coordinatrice administrative : Véronique SUAREZ

2. L'équipe de direction :

- Directrice : Carine INCERTI FORMENTINI (BAFD Stagiaire)

➤ Rôle de la direction :

La direction est chargée de garantir la sécurité affective, physique et morale du public ; du suivi sanitaire et des soins prodigués aux enfants ; de la rédaction, mise en place et évaluation du projet pédagogique construit en adéquation avec les axes de la ville et du projet éducatif de l'Ufcv ; veiller à la prise en compte des besoins individuels du public tout en l'inscrivant dans une démarche collective ; d'élaborer et d'évaluer les projets d'animation ; de garantir la mise en place d'activités variées et adaptées au public ; de gérer le budget pédagogique dédié ; de participer à la gestion et à l'évaluation des fournisseurs ; de gérer les présences des enfants ; de former et évaluer les animateurs et les stagiaires ; de développer et améliorer le partenariat (écoles, mairie prestataires....) ; de la gestion administrative de la structure (document mensuel, document ressources humaines et comptabilité....) ; de la tenue logistique de la structure (locaux, mobilier et matériel mis à disposition) ; de communiquer sur les actions en interne et en externe.

La direction est garante de l'image de l'accueil, l'équipe auprès de tous les partenaires et tout d'abord les familles.

Elle a toujours à l'esprit l'intérêt de l'enfant et de la collectivité, celui de son équipe. Elle organise le travail des animateurs en fonction du projet. Les membres de la direction sont les premiers formateurs, ceux qui peuvent intervenir à chaque instant pour faire partager les savoirs, elle sait provoquer, le cas échéant, et accompagner le questionnement de l'animateur. Elle défend les projets des animateurs et fait respecter les engagements de chacun.

3. L'équipe d'animation

Les animateurs sont affectés en début d'année à un groupe d'enfant spécifique cependant selon la fréquentation de la structure et le nombre d'enfant accueillis, un animateur maternelle peut-être basculé en élémentaire et inversement. La composition de l'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Elle est notamment adapté au nombre d'enfants accueillis sur la structure conformément aux normes d'encadrement. Nous vous invitons à consulter le trombinoscope de l'équipe d'animation situé dans le hall d'accueil de l'école Rosa Parks et mis à jour lorsqu'il y a lieu, pour connaître la composition de l'équipe.

- 1 animateur pour 08 enfants en accueil extrascolaire
- 1 animateur pour 10 enfants en accueil périscolaire
- 50% diplômés au minimum
- 20% non diplômés au maximum

Pour cette année, l'équipe est composée de :

Accueils du matin	Accueil du soir	Mercredis / vacances
Katy LESUEUR (référente)	Katy LESUEUR	Katy LESUEUR
Oura MAGASSA	Oura MAGASSA	Mala LONG
Mala LONG	Mala LONG	Weedlène FELIX
Weedlène FELIX	Max GUILLEBON	Dieunica ARNOUL
	Amira BENREZZAK	Max GUILLEBON
	Chloé SAMBA	
	Louna GOMIS	
	Dieunica ARNOUL	
	Cédric KLEIN	
	Mathis MACIN	

➤ Rôle de l'animateur :

Les animateurs ont la responsabilité physique, morale et affective des enfants qui leur sont confiés.

L'animateur accueille les enfants et les familles, il est le référent des enfants et les accompagne avec bienveillance et respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière tout au long de la journée. Son rôle est déterminant dans la réussite du projet et primordial pour la satisfaction des familles. Il est tenu de prévoir des activités adaptées au public, d'animer l'activité qui va de la préparation au rangement. Il est capable de s'adapter lorsqu'une activité ne fonctionne pas telle qu'elle a été préparée.

A l'écoute, il connaît bien les besoins du public et y répond. Il sait également accepter le refus et solliciter l'enfant sans le forcer.

L'animateur doit travailler en collaboration avec les membres de son équipe et les différents partenaires (personnels Mairie, éducation nationale...). Il se doit donc de communiquer et transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de l'accueil de loisirs : il fait part de problèmes survenus au cours de la journée à la direction ainsi qu'à l'équipe. Il se montre disponible auprès des familles et leur transmet les informations sur la journée de leur enfant ou sur la vie du centre.

4. la charte de l'équipe d'animation :

- Règles de vie de l'équipe :

La charte sera écrite en début d'année avec l'ensemble de l'équipe d'animation à partir des fonctions de l'animateur et en cohérence avec leurs fonctions.

L'ensemble de l'équipe d'animation et la direction s'engagent à respecter des règles de vie non négociables et ce pour garantir le bon déroulement du fonctionnement, tout manquement entraînera une sanction :

- Le respect de la loi
- La sécurité des enfants

- Organisation des pauses :

Les Mercredis et les vacances scolaires des coupures journalières de 45mn sont obligatoire pour tous les salariés travaillant plus de six heures consécutifs.
La direction se chargera d'organiser par roulement ses coupures journalières.

PROJET DE FONCTIONNEMENT

I. La vie quotidienne

1. L'organisation globale

Vie quotidienne :

L'équipe d'animation veillera dès l'arrivée de l'enfant à lui proposer un accueil individualisé avec des espaces aménagés qui prendra en compte le rythme de chaque enfant « accueil d'éveil ».

L'équipe aidera l'enfant à s'enrichir de nouveaux repères dans la vie quotidienne collective en y trouvant plaisir et fierté.

Le 1^{er} trimestre les enfants d 3 ans auront leur espace dédié qui restera ouvert pour permettre l'échange avec les plus grands au rythme de chacun. Une attention particulière sera portée à leur rythme individuel avec un aménagement de l'espace.

Les animateurs responsabiliseront les enfants au regard de leurs compétences et feront évoluer vers une plus grande autonomie.

La 1^{ère} année de l'enfant à l'accueil de loisirs va augurer de sa capacité à se séparer de sa famille c'est pourquoi nous voulons faciliter ce passage en donnant une large place à la relation avec les familles. Une période d'adaptation peut-être mise en place sur demande des familles.

Dans le centre, les enfants auront leur coin « famille » avec les photos qu'ils apporteront. De ce fait, les enfants échangeront sur leurs habitudes de vie.

Activités :

L'enfant est curieux de tout, il veut tout essayer, organiser, se sentir utile, responsable.

Il a besoin de prendre le temps de l'apprentissage, d'apprendre à son rythme. Chaque enfant se développe différemment ce qui nécessite que l'animateur propose ses activités avec plusieurs pôles d'accès possibles donnant à l'enfant des outils qui lui permettent d'utiliser les différents matériaux selon son imagination.

Les enfants participeront à la proposition, à l'organisation et au rangement des activités développant ainsi leurs capacités d'autonomie.

Les enfants choisiront leur activité et seront encouragé à la terminer. Toutefois, ils pourront changer d'activité après avoir rangé leur matériel.

Chaque jour, les enfants auront le choix entre des activités répondant à divers besoins : physiques, manuels et d'expressions. Les animateurs éveilleront l'intérêt des enfants pour qu'ils se dirigent vers des activités nouvelles pour eux.

Durant les temps d'activité, une place importante est faite aux jeux, qui apportent le respect d'une règle mais aussi la construction de sa stratégie face à une difficulté, ce qui renforce le sentiment d'estime de soi et qui est le principal outil de relation de l'enfant.

Déroulement des journées : voir en annexe : fiches

Nous allons créer avec l'équipe d'animation des fiches détaillant les différents temps de la vie quotidienne en fonction de la spécificité du temps d'accueil (Accueil périscolaire Matin et Soir, Accueil périscolaire Mercredi et Accueil Extrascolaire).

Ces fiches pratiques auront pour intérêt de pouvoir s'y référer facilement et rapidement surtout pour les nouveaux animateurs/trices arrivant sur la structure et d'y comprendre l'organisation mise en place temps par temps.

Un animateur référent sera présent dès 7h20, il aura plusieurs missions :

- Pointer les animateurs présents, retards ou absences et les communiquer au directeur de permanence qui se trouve à la coordination afin qu'il puisse si besoin rééquilibrer les équipes de l'ensemble des accueils de loisirs.
- Accueillir les enfants et les familles.
- Inscrire les enfants sur les listings
- Récueillir les informations, les notifier sur le cahier d'informations et faire le lien avec l'équipe enseignante.

Protocole sanitaire :

Les enfants seront réparties en 3 groupes permanents chaque groupe aura son espace dédié (voir plan), dans les salles les fenêtres seront ouvertes le plus possible, chaque groupe aura sa zone toilettes.

Les enfants des différents groupes ne se croiseront pas et chaque groupe aura son matériel pédagogique et ses jeux, ceux-ci seront désinfectés chaque jour.

Dans les espaces communs salle motricité et réfectoire, les groupes auront leur espace d'utilisation avec distanciation si présence commune. Tous les espaces et matériels seront désinfectés après utilisation par un groupe.

L'utilisation de la cour s'effectuera par roulement (plage horaire) à tour de rôle sans mélanger les groupes, le matériel de jeu désinfecté après l'utilisation d'un groupe.

Les animateurs seront attentifs à faire appliquer les gestes barrières après avoir facilité pédagogiquement leur assimilation par les enfants. Ceci dès l'arrivée ou chaque enfant sera pris en charge par l'animateur de son groupe. La salle principale servant à l'accueil sera désinfectée après usage systématiquement.

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toutes personnes entrant dans la structure et en contact avec les enfants lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée.

Gestes barrières :

Le lavage des mains se fera régulièrement avec du savon et de l'eau pendant 30 secondes. Avec un sèche-linge soigner en utilisant une serviette en papier jetable ou en laissant les mains sécher à l'air libre.

Le lavage des mains sera effectué :

- A l'arrivée au centre
- Avant et après chaque activité
- Avant et après chaque repas
- Avant et après les récréations
- Avant de rentrer chez soi le soir

A défaut du lavage à l'eau et au savon, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique sous surveillance. Un point d'eau est présent dans toutes les salles accueillant les enfants afin de faciliter ce lavage des mains.

Distanciations :

Entre les enfants d'un même groupe il n'y a plus de règle de distanciation que ce soit dans les espaces clos qui leur seront dédiés mais aussi dans les couloirs, réfectoires... ou/et dans les espaces extérieurs. Par contre, la distanciation physique est toujours maintenue entre enfants de différents groupes.

En l'occurrence, cette distanciation d'un mètre doit être maintenue entre les adultes et les enfants aussi dans les espaces fermés que dans les espaces ouverts.

Carine INCERTI FORMENTINI sera la référente COVID-19 (prise de température, isolement de l'enfant...).

Prise de température :

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre sa température avant le départ de l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38°), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

L'accueil de loisirs est équipé de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants ou de l'équipe d'animation dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

Conduite tenue lors d'une suspicion ou d'un cas d'un cas avéré de covid-19 :

En cas de doute, l'enfant présentant des symptômes du COVID-19 sera conduit à l'isolement dans le lieu prévu à cet effet (infirmerie), une prise de température sera réalisée par la référente chargée du suivi sanitaire. Les parents seront avertis et devront venir chercher leur enfant.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté à l'accueil de loisirs sans présentation d'un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu au sein de l'accueil.

Toute suspicion de symptôme du COVID-19 d'un membre de l'équipe d'animation donnera lieu à l'isolement et à un retour à son domicile.

L'animateur/trice ne pourra pas reprendre ses fonctions auprès des enfants au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

2. Règles de vie :

Les règles de vies se hiérarchisent selon 2 catégories :

- Les règles de vie non négociable :
 - ♦ Assurer la sécurité et les droits de chacun
 - ♦ Amener les enfants à réfléchir et défini des comportements appropriés

- Les règles de vie négociable : elles sont basées sur les valeurs humaines, de bien être, de citoyenneté, de partage et d'entraide.
L'organisation du centre ainsi que les règles de vie pourront être revues et négociées lors des petites réunions.
 - **Mises en place**

Voir le paragraphe « objectifs généraux » et les moyens misent en place concernant les règles de vie (page 9).

- **Sanctions**

L'animateur n'applique pas de punitions, en préférant une sanction pédagogique et réparatrice, en s'assurant toujours que l'enfant puisse se l'approprier. Il se doit d'expliquer à l'enfant pourquoi il le sanctionne et discute avec lui afin de lui faire rechercher comment il peut faire pour ne pas recommencer.

L'animateur doit être ferme et rechercher une solution au problème avec l'enfant, ce qui lui permettra de se sentir libérer de ses erreurs et de montrer aux autres les limites.

II. Organisation des activités :

Les enfants ont le droit de négocier tout ce qui va tourner autour des activités et du déroulement de leur journée. Ils peuvent choisir leurs activités et aussi d'en changer le cas échéant, ils peuvent choisir leur partenaires de jeux. Mais ils peuvent aussi choisir de se reposer ou pas, de ne rien faire ou de regarder faire les autres. Ils peuvent choisir aussi l'adulte qui va le consoler, le rassurer, l'accompagner et l'écouter.

Le matin une à deux activités sont mises en places, les enfants auront le choix à leur arrivées de les faire ou alors d'aller jouer dans les espaces de libres manipulation.

Les ateliers TAP (temps du soir) : une thématique par trimestre avec une programmation hebdomadaire.

Les enfants auront le choix entre 3 activités diversifiées (expression, manuelle, sportive).

Les animateurs veilleront à ce que chacun puisse choisir l'activité qu'il souhaite et favoriseront le choix de l'enfant.

Le mercredi : pour les groupes des moyens et des grands, les enfants auront tout d'abord le choix entre 2-3 activités/espaces pour leur temps calme puis dans un 2eme temps nous leur proposeront plusieurs activités qu'ils pourront choisir en fonction de leur envie et leur besoin.

Nous proposerons un fonctionnement évolutif pour que les plus petits soient aidés par les grands et les grands apprennent à aider les plus petits.

En début d'année les petits resteront entre eux afin de suivre leur rythme bien particulier et de s'adapter aux locaux et aux règles de vies des espaces.

Dès Janvier nous évoluerons vers un fonctionnement en « décloisonnés » afin que les petits, moyens et grands soit mélangé sur tous les temps. Ainsi les petits seront poussés vers le haut par les moyens-grands et les plus grands apprendront à aider les plus petits.

III. Sécurité :

1. Sécurité du public :

Physique :

- ♦ Les animateurs apprécient les risques éventuels pour chacune de leurs activités mais aussi surveiller constamment l'activité des enfants, leur posture, leurs jeux, leur environnement d'autant plus à l'extérieur et dans un nouveau contexte
- ♦ Les animateurs proscrivent tout ce qui peut les détourner de cette surveillance (téléphone portable, discussion entre animateur
- ♦ Les animateurs proscrivent toute attitude violente et agressive
- ♦ Les animateurs connaissent, respectent et font respecter les points de base de la réglementation DDCCS
- ♦ Les animateurs prennent connaissance des procédures de sécurité sur les structures ou ils interviennent
- ♦ Les animateurs prodiguent les premiers soins en cas de bobos, le notifient sur le cahier d'infirmerie et en réfèrent à l'équipe de direction.

Morale :

L'animateur intervient auprès du public dans le strict respect du principe de laïcité. Il s'abstient formellement de tout prosélytisme religieux ou politique. Il ne doit en aucun cas faire de remarques sur le physique, la personnalité, le nom ou même donner un surnom à l'enfant même en dehors de sa présence. Il doit respecter et faire respecter les règles de vie ainsi que les règlements. Il doit prêter une attention toute particulière à son vocabulaire et tendre à son enrichissement.

Affective :

Pour que l'enfant se sente en sécurité au sein du groupe, il faut lui garantir un cadre sécurisant. Cela passe par un accueil de qualité et personnalisé. La famille doit aussi se sentir en confiance pour que son enfant soit à l'aise avec l'équipe d'animation. Le positionnement, l'attitude responsable de l'animateur est primordiale ; un regard, des paroles bienveillantes sécurise l'enfant.

Les sanctions prises à l'égard d'un enfant doivent être réfléchies et/ou partagées avec un tiers, ceci dans un souci de justice et de modération.

Prévention contre les incendies

Nous envisagerons le plus rapidement possible des temps d'information en réunion d'équipe afin d'aborder toutes les questions d'utilisations et les consignes à suivre en cas d'incendie mais également des petits temps de réunion éducative avec les enfants pour les faire parler et éviter les angoisses et les éduquer à la prévention des risques.

- Explication à donner aux enfants en cas d'alerte incendie
- Analyse des plans d'évacuation (élémentaire et maternelle)
- Positionnement et fonctions des animateurs
- Repérage des emplacements des extincteurs et explications sur les différents types d'extincteurs et le mode d'utilisation.
-

Par ailleurs nous effectuerons au moins 1 exercices incendie par trimestre et ce pendant les mercredis ; cela permet au sein de l'équipe de maintenir un état de vigilance, de réactualiser si cela le nécessite et de sensibiliser au mieux les enfants.

Procédure en cas d'incendie

- Le plan d'évacuation sera remis à chaque membre de l'équipe (*affiché également dans les bâtiments*).
- Chaque animateur sort avec son groupe d'enfant, par l'issue de secours la plus proche et rejoint le «*point de rassemblement*». Avant de sortir, il faut aussi refermer les portes et fenêtres qui sont ouvertes.
- La direction récupère les listings des groupes d'âge, le listing principal, les cahiers de sorties (*en cas de sortie*) et sort par la porte d'entrée de l'accueil de loisirs, coupe le courant et rejoint les enfants et animateurs au «*point de rassemblement*».
- Une fois tout le monde dans la cour la direction et les animateurs compte tous les enfants et font un appel nominatif.
- Au cours de l'année, deux réunions seront prévues avec cette thématique, qui précise la place et le rôle de chacun.

2. Suivi sanitaire :

Nous accueillons sur la structure des enfants ayant des PAI (Protocole d'accueil individualiser). Ces PAI sont transmis par l'école ou la mairie, ils sont indispensables tant pour l'enfant, l'équipe d'animation et la direction pour garantir au mieux un suivi sanitaire optimal. Plusieurs dossiers complets sont réalisés (1 dans le bureau de la direction, 1 au réfectoire, 1 dans la grande salle d'activité avec les médicaments). Dans ce dossier sont notés le nom et prénom des enfants, les causes du PAI et le lieu où sont stockés les médicaments. Une photo à côté du nom est aussi mise afin de faciliter la reconnaissance des enfants.

En cas d'allergies alimentaires un dossier est aussi réalisé dans les espaces de restauration.

Dans le placard « infirmerie » se trouve le matériel qui sert à soigner les enfants en cas de besoin. Un cahier d'infirmerie est à disposition pour que chaque intervention auprès des enfants soit notée scrupuleusement par les animateurs, ils en ont la responsabilité et la direction veillera à l'assiduité et la bonne tenue du cahier. L'équipe de direction s'assure du suivi (étiquette avec la date d'ouverture du produit) et de l'approvisionnement. Les animateurs se doivent d'alerter bien en amont la direction en cas de manque à venir de produits.

Un affichage comportant les numéros d'urgence est mis en évidence dans chaque salle d'accueil de loisirs ainsi que le bureau de la direction.

3. Sécurité alimentaire :

Dans un souci d'hygiène, les ateliers de cuisine animés par l'équipe s'inspireront de la réglementation en vigueur :

- Chaleur pour les cuissons,
- Conservation au frais,
- Conservation d'échantillons,
- Hygiène des mains et choix de locaux appropriés,
- Vérification systématique des dates de péremption,
- Etiquetage (dates) des produits de longue conservation dès leur ouverture,
- Positionnement des poubelles par rapport à l'atelier,
- Les allergies enregistrées pour les enfants participants.

4. Les sorties :

Proposer à l'enfant de découvrir « le grand monde du dehors », l'extérieur, avec tout ce que cela peut comporter de richesses humaines, artistiques, techniques, sportives et ludiques fait partie intégrante de notre mission d'éducateur ; Les sorties sont considérées comme des supports éducatifs au même titre que toute activité pédagogique. C'est pour cela que des fiches « sortie » seront créées pour que les enfants puissent participer à la préparation de la sortie.

Au plan « technique » en revanche, elles sont envisagées comme « *porteuse de risques* » plus que toute activité traditionnelle sur la structure : c'est pourquoi elles sont préparées rigoureusement en amont – bonne connaissance du trajet, anticipation des besoins en matériels et équipements spécifiques...

Se déplacer sur des trottoirs étroits, traverser des rues, nécessite une très grande attention de la part des adultes qui encadrent le groupe. C'est pourquoi les enfants sortent accompagnés par un minimum de deux animateurs, l'un devant, l'autre derrière le groupe pour en avoir une vision globale, et pour pouvoir assurer des traversées sécurisées.

Nota : Dès que nos effectifs nous le permettront nous allouerons trois animateurs à l'encadrement d'un déplacement de 20 enfants, ce qui accroîtra notablement la sécurité et le confort pour l'ensemble du groupe.

L'animateur au préalable s'est occupé de préparer :

- La trousse de soins, en vérifiant son contenu
- Le matériel nécessaire (*jeux, livres, ...*)

- La réservation (*s'il y a*)
- Le moyen de paiement
- Vérification de l'accès au lieu
- Gilet jaune fluo

Les animateurs remplissent un carnet de sortie (*par groupe d'âge*) où est mentionné :

- La date
- La destination précise
- Horaire départ et retour approximatif
- La liste nominative des enfants (*le nombre d'enfants*)
- Les noms des animateurs et leurs coordonnées téléphoniques

Les animateurs prennent un exemplaire de cette liste, ainsi que les fiches sanitaires des *enfants*. Un autre exemplaire restant dans le carnet. Pour les sorties en car, un exemplaire de cette liste sera aussi donné au chauffeur du car.

Les animateurs veilleront avant toute sortie d'expliquer le déroulement de la sortie et redéfiniront les tenues et les comportements adaptés.

5. Les déplacements :

- Sortie en car

Un animateur sera désigné chef de convoi. Il se verra responsable de la bonne organisation de la sortie, des fiches enfant, liste de sortie, pharmacie et sera le seul interlocuteur avec le prestataire.

Lorsque nous nous déplaçons en car un animateur entre en 1^{er} dans le car pour placer les enfants et un autre les compte un par un à l'entrée dans le car. Par mesure de sécurité nous ne plaçons pas d'enfants dans les 4 premières places derrière le chauffeur et les deux places devant la porte arrière du bus.

- Sortie en transports en commun

Lors des déplacements en transport nous prévenons le chauffeur (bus ou métro) de la présence du groupe et le nombre et donnons notre destination finale. Un animateur entre dans le métro ou bus avant les enfants et un toujours en dernier. A la descente nous réalisons aussi la même chose en comptant à chaque fois les enfants.

- Sortie à Pieds

Lors des déplacements à pied les enfants sont rangés deux par deux sur le trottoir. Un animateur se trouve devant le groupe et un derrière avec personne après lui. Si nous sommes 3 alors cet animateur se place au milieu du groupe. Si le groupe est trop important nous le séparerons en deux afin qu'il soit plus facile à gérer.





Lorsque nous faisons traverser la rue un animateur se place de chaque côté du passage piéton.

IV. Evaluation :

1/ Amener chaque enfant à développer ses capacités d'expression, à s'épanouir au sein d'un groupe et à favoriser la construction et l'expression de sa pensée.

2/ S'approprier divers outils d'expressions et l'amener à la créativité

3/ Sensibiliser les enfants au développement durable et à l'éco-citoyenneté

<i>Evaluation des moyens suivants :</i>					NC	Commentaires
Les enfants s'expriment-ils de façon libre sur les temps de réunion ?						
Les enfants ne se coupent pas la parole						
Les enfants argumentent leur choix						
Les enfants entendent la parole de leur camarade et y répondent						
Les enfants imaginent des solutions aux petits problèmes du quotidien						
Dans un cadre de prévention des risques, les enfants réfléchissent et proposent des règles						
Les enfants redisent les règles à bon escient						

Les enfants expliquent le pourquoi de la règle						
Les enfants sont-ils arrivées à choisir leurs ateliers TAP présentées par les animateurs ?						
Les enfants utilisent les feuilles 2 faces						
Les enfants utilisent l'espace de la feuille						
Les enfants sont attentifs à ne pas gaspiller (le papier, l'eau)						
Les enfants auront-ils exprimés leurs idées d'activités avec du matériel de recyclage ?						
Les enfants ont-ils intégrés et compris les règles de vies ?						
Les enfants mettent leurs déchets dans les poubelles dédiés de façon spontanée ?						
Chaque animateurs a-t-ils réaliser une ou plusieurs activités autour du développement durable ?						
Bilan de la période						

😊 : Oui ; 😊 : En partie ; 😊 : pratiquement pas ; 😞 : pas du tout ; NC : non concerné.

V. Annexe :

Fiche : la vie quotidienne

Accueil périscolaire Matin :

Accueil du Matin (7h30 – 8h30)

Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>7h20 : arrivé de l'animateur référent et de l'équipe d'animation</u></p> <p><u>7h30-8h30 : Accueil</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer la journée dans le calme avec des possibilités d'activités variées et calmes - Rassurer les familles en proposant un accueil individualisé - Organiser un temps d'éveil récréatif avant l'entrée en classe - Favoriser la transmission d'information entre les familles et les enseignants <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 animateur référent au listing dans le hall d'accueil en relation avec le directeur de permanence qui communique les présences ou les retards des animateurs. - 4 animateurs dans la salle au 1^{er} étage 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant et les familles s'inscrivent auprès de l'Animateur référent situé au listing au portail - Les enfants iront se laver les mains accompagnés de leur animateur (règles sanitaires) - Il rejoint les animateurs présents dans salle d'activités ouverts après avoir rangé ses affaires à l'endroit qui lui est dédié - Il a la possibilité de choisir une des activités proposées ou choisir d'aller dans les pôles de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société, jeux de construction...) 	<p>Entre 7h20 et 8h30 : 1 accueil maternel</p> <p><u>1 Animateur référent au listing :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pointage des enfants au fur et à mesure de leurs arrivées - Récolte les informations auprès des parents afin de les transmettre aux enseignants et au directeur de l'accueil de loisirs - il confiera les enfants à un animateur qui se chargera de les accompagner dans la salle d'activité et veillera à bien respecter le protocole sanitaire en vigueur (lavage des mains) <p><u>4 Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et dirige les enfants dans les espaces de jeu et demande leur envie du matin. - Organise des pôles d'activités calmes et libres (dessins, jeux, livres...) avec les enfants selon leurs besoins et leurs envies en respectant le rythme de l'enfant <p><i>L'animateur doit garantir un bon accueil de chaque enfant et se positionne comme animateur responsable et référent. Il doit assurer la sécurité physique et morale de chacun en veillant à la bonne gestion de l'activité, des relations, du rangement et du bien-être de chacun.</i></p>

<p><u>8h30-8h35 : Accueil</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la transmission des enfants aux équipes enseignantes. - Mettre les enfants dans des bonnes conditions d'entrée en classe - Transmettre les informations aux enseignants <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 animateurs en maternel - 1 animateur à l'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Participe au rangement de son activité - Se dirige dans le coin bibliothèque pour le rassemblement ou il peut chanter, écouter une histoire et s'exprimer. - Récupère ses affaires et se rend dans sa classe avec son animateur. 	<p><u>Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Anime le temps de rassemblement (chansons, histoires, temps de parole, jeu collectif d'intérieur - Accompagne dans la séparation avec les familles <p><u>De 8h30 à 8h35 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagne les enfants dans leur classe et vérifie que les enfants ont bien récupéré leurs affaires - Passe les informations aux enseignants et leur transmet la liste de la classe
---	--	---

Accueil périscolaire soir maternelle :

Accueil du Soir (16h15 - 18h30) Maternelle		
Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>16h15-16h45 : Sortie des classes et Goûter</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de finir sa journée d'école dans un environnement calme - Veiller aux bonnes règles d'hygiène - Organiser un départ au goûter sécurisant et serein - Organiser un temps de goûter permettant à chacun de faire une coupure dans sa journée - Veiller à ce que chaque enfant est bien un goûter 	<p><u>16h15-16h45 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants attendent dans leur classe l'arrivée de l'animateur et se lèvent rejoindre l'animateur dès l'appel de son prénom, passage aux toilettes puis se rangent devant son animateur. - Les enfants suivent leur animateur, s'installent au réfectoire et prennent leur goûter dans le calme. - Ils nettoient et débarrassent la table en fin de goûter <p><u>16h45-17h00:</u></p>	<p><u>16h15-16h45 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animateur rentre dans la classe qui lui est attribuée en début d'année, récupère la liste de classe auprès de l'enseignant, transmission d'information et vérification de la présence de chaque enfant noté sur les listes. - Les animateurs des classes du rez-de-chaussée et du 1er étage se rendent avec les enfants dans la salle d'accueil de loisirs afin de laisser partir le flux de parents cela favorise un passage aux toilettes et un départ au goûter plus serein et en échelonné. Ils

<p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un membre de la direction sera présent sur ce temps pour réguler ou remplacer une absence ou retard non prévus, sera en charge des listings. Présent à l'ouverture de porte de 16h15, il veillera que les familles remplissent le cahier de signature. - Les animateurs référents des classes récupèrent les enfants dans leur classe qui leur est dédié en début d'année - Transfert de responsabilité enseignants/animateurs. - Présence active des animateurs pour le bon déroulement du goûter. <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 animateurs présents au portail avec les enfants partant à 16h45. - - Répartition des animateurs dans nos salles d'accueil avec les enfants restant après 16h45. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants mettent leur manteau et se rangent et suivent leur animateur pour retourner sur l'accueil de loisirs. - Passage aux toilettes et lavage des mains en échelonné. - Les enfants qui partent à 16h45 récupèrent leurs affaires et attendent dans le hall d'accueil l'arrivée des familles. - Les enfants restant après à l'accueil se rendent dans la salle d'accueil (rez-de-chaussée) lorsque les animateurs leur indiquent et écoutent les animateurs pour qu'ils puissent choisir leur atelier. 	<p>veilleront à ce que les enfants aient bien récupéré leur affaires et sac de goûter en sollicitant l'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit temps d'échange avec les enfants puis passage aux toilettes. - L'animateur veille à l'hygiène des enfants et vérifie que les chasses d'eau soient bien tirées - Accompagne les enfants au réfectoire dans le calme et en toute sécurité. <p><u>16h25-16h45 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Installe leurs enfants pour le goûter - Distribue les sacs de goûter et veille à ce qu'il le prenne bien et veillera à ce que les enfants aient bien bu. - Veille à ce que tous les enfants aient bien un goûter. - Veille à ce que ce temps soit calme et convivial. - Organise le rangement et le nettoyage des tables avec les enfants en sollicitant leur autonomie - aide si besoin à mettre leur manteau, se rangent dans le calme pour un retour sur l'accueil de loisirs. <p><u>- à 16h45:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagne les enfants aux toilettes et veille que les chasses d'eau soient tirées. - Organise et passe le relai à l'animateur qui est en charge du rassemblement des enfants qui partent à 16h45.
--	---	---

<p><u>16h45-17h30 : Ateliers de découvertes</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le choix de l'enfant - Développer les compétences de l'enfant - Favoriser la découverte de nouvelles activités - Proposer 3 pôles d'activités : manuelles, sportive et d'expression. <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs seront répartis dans nos différentes salles d'activités (salle polyvalente, danse, petit atelier et grand atelier) - Chaque animateur se dirige vers son espace avec son groupe et gère son atelier. 	<p><u>16h45-17h30 : Ateliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants restant après à l'accueil se rendent dans la salle d'accueil lorsque les animateurs leur indique et écoute les animateurs pour qu'il puisse choisir son atelier. - Les enfants suivent l'animateur dont ils ont choisi l'atelier et écoute attentivement les consignes donnés par l'animateur. - Les enfants essayeront d'aller jusqu'au bout de ce qu'ils ont commencé. - A la fin de l'atelier, ils rangeront avec les autres enfants. 	<p><u>16h45-17h30 : Ateliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs prennent en charge les enfants qui se sont inscrit à l'atelier de leur choix. - Accompagnent les enfants sur le lieu de l'atelier. - Prennent en compte le rythme de l'enfant et incite l'enfant à aller jusqu'au bout de l'atelier mais garde une souplesse s'il ne désire pas la continuer en lui proposant un autre atelier. - L'animateur est garant du rangement de son atelier.
<p><u>17h30-18h30 : Accueil du Soir</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des pôles d'activités libres - Transmission des informations entre les enseignants, les familles et l'accueil de loisirs. <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 animateurs dans chaque salle d'accueil de loisirs - 2 animateurs dans la cour - 1 animateur ou un membre de l'équipe de direction sera au portail. Il communiquera avec l'équipe à l'aide d'un talkie-walkie pour énoncer le nom des enfants dont les parents les attendent au portail. Il s'assurera que les enfants partent bien avec une personne autorisée. - Il sera vigilant sur la bonne tenue du cahier de signature et de la relation famille. - 1 animateur se chargera de la gestion du listing (décochage) et veillera à ce que les enfants partent avec leurs affaires 	<p><u>17h30-18h30 : Accueil du Soir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant est en libre manipulation, joue, dessine, écoute une histoire...en attendant l'arrivée de sa famille. 	<p><u>17h30-18h30 : Accueil du Soir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animateur met en place des pôles d'activités libres dans les différents lieux. - Régule la gestion des activités libres. - Se tient à la disposition des familles pour transmettre des informations et échanger sur la journée de leur enfant. - Organise l'ensemble du rangement de l'accueil de loisirs.

Accueil Mercredi maternelle :

Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>7h30-9h00 : Accueil des familles et des enfants</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer la journée dans le calme avec des possibilités d'activités variées et calmes - Rassurer les familles en proposant un accueil individualisé - Organiser un temps d'éveil récréatif <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 animateurs au listing au portail - 3 animateurs dans la salle de vie <p><u>9h30-11h30 : Temps d'activités</u> <i>Cf II. Organisation des Activités</i></p> <p><u>12h00-12h10 : ouverture de l'accueil de loisirs</u></p> <p>La direction se chargera de l'ouverture du portail, du départ et de l'arrivée des enfants mais également du pointage et dépointage.</p> <p><u>11h55-13h00 : Repas</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de repas convivial et reposant pour l'enfant <p><u>Positionnement animateurs :</u></p> <p>Chaque animateur est responsable de son groupe d'enfant (groupe d'activité), passage aux toilettes, lavage des mains.</p>	<p><u>7h30-9h00 : Accueil des familles et des enfants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant et les familles s'inscrivent et transmettent les informations auprès de l'Animateur référent situé au listing au portail - Les enfants iront se laver les mains accompagnés de leur animateur (règles sanitaires) - Il rejoint les animateurs présents dans salle d'activités ouverts après avoir rangé ses affaires à l'endroit qui lui est dédié - Il a la possibilité de choisir une des activités proposées ou choisir d'aller dans les pôles de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société, jeux de construction...) <p><u>9h30-11h30 : Temps d'activités</u> <i>Cf II. Organisation des Activités</i></p> <p><u>12h00-12h10 : ouverture de l'accueil de loisirs</u></p> <p><u>11h55-13h00 : Repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant passe aux toilettes (si petits besoins), se lave les mains puis se range dans le calme pour se rendre au réfectoire quand l'animateur l'indique. - L'enfant s'installe à une table se sert de tout et tout seul (moyens/grands). - L'enfant parle, rigole et raconte en faisant attention au 	<p><u>7h30-9h00 : Accueil des familles et des enfants</u></p> <p><u>2 Animateur au portail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pointage des enfants au fur et à mesure de leurs arrivées - Récolte les informations auprès des parents afin de les transmettre au reste de l'équipe et au directeur de l'accueil de loisirs <p>il confiera les enfants à un animateur qui se chargera de les accompagner dans la salle d'activité et veillera à bien respecter le protocole sanitaire en vigueur (lavage des mains)</p> <p><u>9h30-11h30 : Temps d'activités</u> <i>Cf II. Organisation des Activités</i></p> <p><u>12h00-12h10 : ouverture de l'accueil de loisirs</u></p> <p>La direction se chargera de l'ouverture du portail, du départ et de l'arrivée des enfants mais également du pointage et dépointage.</p> <p><u>11h55-13h00 : Repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit temps d'échange avec les enfants puis passage aux toilettes en échelonné. - L'animateur veille à l'hygiène des enfants, l'aide s'il le demande et vérifie que les chasses d'eau soient bien tirées - Accompagne les enfants au réfectoire dans le calme et en

<p>L'ensemble de l'équipe sera particulièrement vigilant concernant les PAI.</p> <p><u>Au moment du repas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 animateur au niveau du self - 1 animateur pour 2 tables dans la salle - Les animateurs s'installent au fur et à mesure de l'entrée des enfants. - Les premiers animateurs arrivés, sont les premiers à sortir à la fin du repas. <p>L'animateur fera de ce temps, un temps d'échange, de convivialité, d'entraide et se rendra disponible.</p>	<p>bruit.</p> <p><u>A la fin du repas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant participe au débarrassage et au nettoyage de sa table. - L'enfant se range et suit son animateur pour retourner sur l'accueil de loisirs. - Passage aux toilettes et lavage des mains en échelonné avec l'animateur. - Les enfants qui partent à 13h20 récupèrent leurs affaires et attendent dans le hall d'accueil l'arrivée des familles. - Les enfants (moyens et grands) qui restent à l'accueil de loisirs vont dans la salle de centre de loisirs pour un temps calme. Pour les petits, ils se dirigeront tranquillement vers le dortoir. 	<p>toute sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'installe à une table d'enfants - Anime le temps repas dans un esprit de convivialité. - Incite les enfants à goûter à tout et se doit de le faire aussi. - Favorise l'autonomie de l'enfant en lui montrant comment faire (ex : couper sa viande) et l'entraide. - S'assure que tous les enfants aient bien bu. <p><u>A la fin du repas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise le rangement et le nettoyage des tables avec les enfants. - Veille à ce que les enfants se rangent dans le calme pour un retour sur l'accueil de loisirs. - Accompagne les enfants aux toilettes et veille que les chasses d'eau soient bien tirées. - Organise et passe le relais à l'animateur qui est en charge du rassemblement dans le hall d'accueil des enfants qui partent à 13h20. - A 13h20, le directeur ouvre les portes, accueille les familles et vérifie le cahier de signatures.
<p><u>13h20-13h30 : entrée et sortie</u></p> <p><u>13h30- 14h00 : Temps calme</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps calme ou de repos avec les enfants - Etre à l'écoute de l'enfant en tenant compte de ses envies et de son rythme. - Rappel des consignes et des règles de vie - Pointage des enfants par un membre de la direction. 	<p><u>13h20-13h30 : entrée et sortie</u></p> <p><u>13h30- 14h00 : Temps calme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les petits se déshabillent, prennent leur doudou et vont se reposer. - Les moyens/grands se préparent pour un temps calme (jeux de société et de construction, coin lecture, dessins), écoutent les consignes données. 	<p><u>13h20-13h30 : entrée et sortie</u></p> <p><u>13h30- 14h00 : Temps calme</u></p> <p><u>Pour les petits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide au déshabillage si l'enfant en a besoin - Veille à ce que les enfants aient bien leur doudous ou tétine. - Doit respecter les règles d'hygiène (lit nominatif) dans le dortoir. - Accompagne à l'endormissement de l'enfant (comptine, histoire). - Prises de coupures journalière en alternés organisées par la direction. <p><u>Pour les moyens/grands :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagne et anime les

		<p>enfants au temps calme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animateur sera attentif si un enfant éprouve le besoin de se reposer et de mettre en place en temps de repos surtout en début d'année. - Prises de coupures journalières organisées par la direction. <p><u>Vérification de la présence des enfants sur la liste de classe.</u></p>
<p>14h00-16h00 : Activité Cf II. Organisation des Activités</p>		
<p>16h00-16h30 : Gouter</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps convivial - Favorise l'autonomie - Favoriser un retour au calme après les activités <p><u>Lieu :</u> dans la salle de réfectoire avec son groupe d'activité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant (moyens/grands) participe à la l'installation du gouter avec l'animateur - L'enfant discute, raconte et rigole en faisant attention au bruit. - Il débarrasse son gouter et laisse sa table propre. - L'enfant met son manteau se range et suit son animateur pour retourner sur l'accueil de loisirs. - Passage aux toilettes et lavage des mains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Après le rangement de son activité, l'animateur organise un passage aux toilettes et lavage des mains. - Il accompagne son groupe à la salle de réfectoire en veillant à ce que chaque enfant est bien mis son manteau et installe le gouter avec les enfants. - Il s'installe à une table d'enfants. - Il régule le bruit et s'assure que chaque enfant goute et boit. - Anime le temps du gouter. - Il organise avec les enfants le nettoyage des tables - Les animateurs partent avec un groupe en échelonné ; vérifie que son groupe a récupérer ses affaires et retourne sur l'accueil de loisirs dans le calme.
<p>16h30 -18h30 : Accueil Parents</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le choix de l'enfant pour la fin de sa journée. - Proposer un temps récréatif - Développer la communication avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant à la possibilité de choisir l'espace dans lequel il souhaite jouer parmi les lieux ouverts - Une fois que son parent arrive, l'enfant range le jeu ou l'espace dans lequel il jouait et va récupérer ses affaires avant de partir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des pôles d'activités. - Mise en place de jeux de libre manipulation (dessins, jeux....) - Se tiennent à disposition des parents pour transmettre des informations et échanger sur la journée de leur enfant. - Départ échelonné des animateurs - Organise le rangement de l'accueil de loisirs.

<u>Positionnement des animateurs :</u>		
A partir de 16h30 :		
- 2 animateurs dans la cour		
- 3 animateurs dans la salle d'accueil		
<i>Dès 16h30, un membre de la direction ouvre l'accueil de Rosa Parks aux familles, il organise le dépointage et l'émergiment des parents.</i>		

A partir de 16h30 :

- 2 animateurs dans la cour
- 3 animateurs dans la salle d'accueil

Dès 16h30, un membre de la direction ouvre l'accueil de Rosa Parks aux familles, il organise le dépointage et l'émergiment des parents.

Caractéristique générale du public

Développement social

- Pour un enfant de maternelle

- L'enfant imite les personnes qui l'entourent (*papa, maman, docteur...*).
- Il se considère comme étant le centre du monde, c'est sa manière d'exister et de s'affirmer.
- Il ne collabore pas volontiers (*les jeux collectifs doivent être simplifiés pour fonctionner*).
- L'enfant s'exprime de manière personnelle, il emploie le «je».
- Le «non» lui permet de s'affirmer par rapport aux autres.
- Petit à petit l'enfant prend conscience des personnes qui existent dans son environnement : d'abord la famille proche, puis l'enseignant, l'animateur...

Développement affectif

- Pour un enfant de maternelle

- L'enfant a grand besoin d'affection et de tendresse : les parents (*et la famille*) ont un rôle primordial de référents.
- Il se considère comme le centre du monde ; il a tendance à accaparer les adultes.
- L'enfant a besoin d'être sécurisé à travers des rituels, des objets de repère.
- C'est une phase où l'enfant vit en fonction de ses émotions «*t'es mon copain*» suivi trente seconde plus tard de «*t'es plus mon copain*».
- Il exprime de manière spontanée ses sentiments.

Développement moteur

- Pour un enfant de maternelle

- C'est une période de croissance importante de l'enfant. Il se fatigue vite et a peu de résistance à l'effort.
- L'enfant découvre son corps et son sexe ; c'est l'âge où il joue au docteur ; d'ailleurs la mixité est autorisée jusqu'à 6 ans.
- A cet âge, les exercices de courses, de sauts... permettent à l'enfant de mieux connaître son corps (*parcours de motricité*).
- Un enfant de cet âge dort entre 10 et 12 heures par jour.

Développement intellectuel

- Pour un enfant de maternelle

- L'enfant est capable de comprendre tout ce qui lui est dit, si cela lui est expliqué de manière simple (*petits jeux, petits chants, explication du monde, des règles et des sanctions...*).
- Ses capacités d'écoute et de concentration sont parfois limitées (*20 mn environ selon les enfants*).
- L'enfant cherche à comprendre le monde : c'est la phase des «*pourquoi ?*» (*Pourquoi le ciel est bleu ?...*)
- A cet âge, l'enfant a tellement de choses à comprendre qu'il ne peut pas tout *retenir* (*durée de mémorisation limitée*). C'est une phase où l'enfant a besoin de rituels pour se repérer.
- L'enfant veut éprouver un plaisir immédiat : il veut tout, tout de suite et ne comprend pas que cela puisse être reporté à plus tard.
- C'est une période où l'imaginaire et le «*faire-semblant*» sont très présents (*poupées, chevaliers, princesses, princes...*).